

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

## SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les prairies sont des milieux devenus très rares sur la commune d'Agencourt. La mise en place de jachères et de prairies de fauche, la plantation de haies et l'extension des bandes enherbées agricoles, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, permettront d'assurer la protection des berges des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères, la connexion des massifs forestiers isolés et plus globalement l'amélioration de la biodiversité de cet ensemble agricole.

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de «vieillessement». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

## AVIS DE RECHERCHE

L'Hirondelle rustique est un oiseau typique des villages, nichant et se nourrissant au voisinage des humains. Elle s'installe souvent dans les granges, étables ou garages et reste très fidèle à son lieu de reproduction. Elle construit son nid avec de la boue qu'elle prélève au bord de l'eau. Grande migratrice, elle passe l'hiver en milieu tropical ou équatorial. C'est un insectivore strict, ne se nourrissant que d'insectes capturés au vol. Recherchez là dans le village !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr



© Daniel Sirugue

## POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

	
Forêts fraîches à Primevère	Végétation des étangs et des cours d'eau
Boisements de saules	Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Forêts de hêtres de Plaine	Végétation des bords de cours d'eau
Lisières forestières humides	



Lisières forestières humides - © Pierre Juillard

### LEXIQUE

**Bocage** : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

**Réseau hydrographique** : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)

**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

## Un vaste paysage de grandes cultures et une biodiversité liée à la forêt



© Pierre Juillard

### Sous les grands chênes

Les grandes forêts de chênes et de charmes de la Plaine, héritées de la vaste forêt de Cîteaux, sont depuis très longtemps dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui a fortement modifié leur aspect au cours des siècles. Quand la forêt est bien conservée, vous remarquerez la présence du Houx et du Hêtre parmi les plus grands arbres. Ces forêts peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres (comme le Pic mar, le Pic cendré, le Pic épeichette) et des amphibiens rares comme le Sonneur à ventre jaune.

### À RETENIR !

➡ **La forêt**  
un massif forestier important (le Bois de la Charbonnière), connecté à la vaste forêt de Cîteaux, assurant la protection de la qualité de l'eau

➡ **Un réseau hydrographique\* à restaurer**

➡ **Les champs cultivés et leurs bordures**  
de grandes cultures qui limitent la présence d'une flore et d'une faune diversifiées

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Le Lézard des murailles est un reptile des rocaillies et des vieux murs, souvent près des habitations. Excellent grimpeur, il a le corps aplati, une silhouette élancée et une très longue queue et peut atteindre 20 cm de longueur. Il vit dans les milieux chauds et secs : on dit qu'il est « thermophile ». Actif la journée même quand il fait très chaud, il est commun et facile à observer. Victime de la circulation routière et de l'agriculture intensive... le Chat domestique reste son principal prédateur !

### Se dorer la pilule



© CCGCNSG

### Quand le niveau baisse...



© Pierre Juillard

Le Scirpe maritime est une plante de la famille des laïches (ou cypéracées) qui, comme son nom l'indique, vit dans les milieux humides. Mais ici pas de littoral ! On la rencontre sur les vases des berges des étangs, asséchées durant une partie de l'année. Parfois utilisée en vannerie, son tubercule a été consommé durant la Préhistoire. En Bourgogne, le Scirpe maritime est présent dans la Plaine de Saône et dans la vallée de la Loire. Rare sur le territoire, vous pouvez l'observer au bord de quelques étangs, bassins et cours d'eau de la Plaine, entre Villy-le-Moutier et Barges.

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piroquette Cacaquète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

# LES SITES REMARQUABLES D'AGENCOURT

La commune d'Agencourt, d'une superficie de 428 hectares, s'étend entièrement sur la Plaine agricole. Sa limite Ouest est marquée par le tracé de l'autoroute A31.

Le territoire est presque entièrement couvert de champs cultivés, à l'exception du Bois de la Charbonnière, dans l'extrémité Est, limitrophe avec le vaste massif forestier de Boncourt-le-Bois.

Le réseau hydrographique\* est réduit à quelques fossés agricoles, remaniés de longue date, à l'image de celui qui marque la limite sud de la commune, et s'écoule en direction du sud vers la rivière du Meuzin.

La zone bâtie et ses alentours immédiats couvrent une part importante du territoire, et s'étendent de part et d'autre de la RD 8, axe routier traversant la Plaine, en direction de la forêt de Cîteaux.

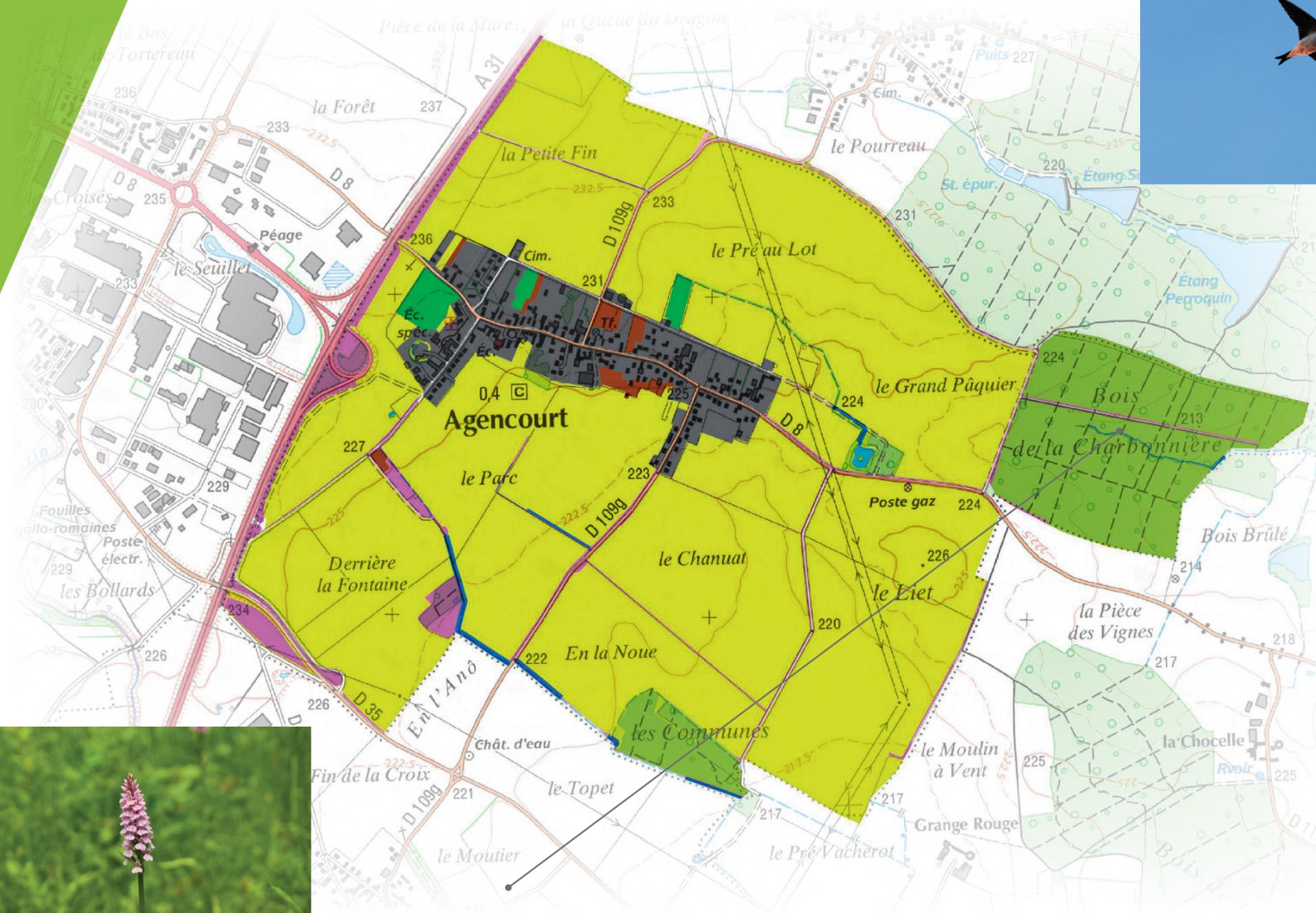
**1** site remarquable a pour l'heure été identifié sur le territoire d'Agencourt, marqué par un vaste paysage de champs cultivés. Les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants ici, car ils vont concentrer une grande partie de la biodiversité. Ils sont également primordiaux pour les cycles de vie des espèces.



© Jörg Hempel

## MILIEUX FORESTIERS ET ETANG DE BONCOURT-LE-BOIS Milieux forestiers et étangs de Boncourt-le-Bois et d'Agencourt

Le Bois de la Charbonnière est le seul massif forestier de la commune d'Agencourt. Il s'agit d'une forêt de chênes et de charmes, héritées de la vaste forêt de Cîteaux. De gros arbres sont encore présents ici ; ils abritent des cavités importantes pour un grand nombre d'insectes et d'oiseaux. Les lisières sont également intéressantes, notamment en bordure de la piste forestière. Vous pourrez y observer l'Orchis tacheté.



© Sean Martin

**AUX ABORDS DU VILLAGE**  
Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies, de haies, de jardins et de vergers, ainsi que la proximité de la forêt, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau. Le Triton alpestre est un amphibien que vous pourrez observer dans le village.

## UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Marqué par un vaste paysage de grandes cultures, la commune d'Agencourt est parcourue par quelques fossés agricoles s'écoulant en direction du sud vers la rivière du Meuzin. Tous les boisements, berges et zones humides qui le bordent sont des couloirs de déplacement très importants pour un grand nombre d'espèces animales et sont à préserver ou à restaurer. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères\* peut aussi être envisagée. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières.